



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

PROGRAMME

1. Q:	Quelles machines sont éligibles au programme SMART Check ?
A:	Toutes les machines automotrices qui ont cinq ans ou plus (la date d'enregistrement en garantie de la machine antérieure au 31 mars 2024), et qui n'ont pas d'extension de garantie ou de contrat de service, sont éligibles.
2. Q:	Suis-je obligé(e) d'acheter des pièces ou un entretien après l'inspection SMART Check de ma machine ?
A:	Non, ce n'est pas une obligation. Votre concessionnaire réalisera votre inspection SMART Check et pourra vous faire des recommandations et une proposition, que vous serez libre d'accepter ou non.
3. Q:	SMART Check est un service gratuit. Y a-t-il une offre induite ?
A:	« Nous jouons la transparence ». Nous vous donnons la possibilité d'évaluer l'état de votre machine et d'anticiper les éventuelles réparations requises et leur coût. Le fait de savoir exactement ce qui doit être réparé vous permet de programmer les interventions en hors-saison et de minimiser les temps d'immobilisation imprévus de votre machine.

INSPECTION

1. Q:	Comment puis-je réserver une inspection SMART Check ?
A:	Recherchez le concessionnaire participant le plus proche grâce à l'outil de localisation disponible sur la page https://www.agcopartsandservice.com/eame/fr_FR.html rubrique « promotion » puis « SMART Check » et prenez rendez-vous directement auprès du concessionnaire. Si votre concessionnaire AGCO favori n'apparaît pas, vous pouvez l'inviter à s'inscrire au programme.
2. Q:	Quelle est la durée estimée du contrôle?
A:	Pour la liste de contrôle des tracteurs, le temps estimé est de 1 heure.
3. Q:	Combien d'inspections SMART Check sont possibles par client ?
A:	Nous recommandons d'effectuer un SMART Check par machine cliente par période du programme SMART Check. Si cela est légitime et nécessaire, il peut y avoir plus d'une

	inspection SMART Check, ce qui est à la discrétion du concessionnaire participant. Nous vous encourageons à faire contrôler votre machine chaque année.
4. Q:	Comment puis-je savoir que le concessionnaire a effectué une inspection complète de ma machine ?
A:	Le concessionnaire participant utilisera la liste de contrôle fournie par AGCO (pour les tracteurs, les moissonneuses-batteuses ou les pulvérisateurs automoteurs). si le concessionnaire dispose de listes de contrôle fiables, comparables à celles qui sont proposées par AGCO, il peut les utiliser pour effectuer les inspections SMART Check, avec l'approbation préalable de son responsable régional commerce après-vente. Les concessionnaires qui vendent d'autres types de machines spécialisées, comme la Katana (ensileuse automotrice), ou des télescopiques disposants de leurs propres listes de contrôle peuvent les utiliser dans le cadre de ce programme, après les avoir fait valider au préalable par leur responsable régional commerce après-vente.
5. Q:	Le client recevra-t-il une copie de la liste de contrôle SMART Check remplie après que l'inspection aura été effectuée?
A:	AGCO recommande au concessionnaire participant de fournir la liste de contrôle SMART Check remplie sous forme numérique et de demander au client de donner son accord de principe dans le cadre de cette procédure.

Si votre question n'est pas traitée sur cette page ou sur la page Web SMART Check, veuillez contacter votre revendeur pour plus d'informations.